

Accords fiscaux—Loi

des candidats conservateurs intitulé *Pocket Politics 1984*. Je sais que les conservateurs tiennent à oublier leurs promesses de 1984, mais le parti libéral a l'intention de leur rafraîchir la mémoire. C'est sur la foi de ces promesses que le gouvernement s'est fait élire. Et c'est en vertu de ces règles qu'il doit rendre des comptes.

Enfin, en ce qui concerne la qualité du débat, aucun conservateur n'a de leçon à me faire. Ce gouvernement n'a cessé de se rendre coupable de conflits d'intérêts, de favoritisme, de cynisme et de ruptures de promesses. Les conservateurs n'ont aucune leçon à me donner.

[*Français*]

Mme Mailly: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: L'honorable députée de Gatineau (Mme Mailly) a la parole.

Mme Mailly: Je désire que cela ne soit pas enlevé du temps que j'aurai à répondre.

M. le vice-président: L'honorable députée de Gatineau (Mme Mailly) a la parole.

Mme Mailly: Parfait, je vais me servir de mon temps.

Ce député vient d'illustrer précisément ce que je disais tout à l'heure, qu'il manque de maturité, qu'il manque de civisme.

M. Boudria: Ah oui! . . .

[*Traduction*]

Je le répète, les documents auxquels le député fait allusion visaient à remédier à des problèmes créés par l'ancien gouvernement pendant 16 années d'incurie. Nous faisons de notre mieux pour essayer de les résoudre le plus rapidement possible. Au lieu de s'associer à l'ancien gouvernement, le député devrait essayer de donner une image beaucoup plus favorable de son parti.

M. Boudria: Je ne pourrais pas ternir son image plus qu'elle ne l'est déjà.

M. le vice-président: A l'ordre. Reprise du débat.

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, j'interviens afin de donner mon opinion sur le projet de loi C-96 tendant à modifier la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé. Je voudrais être en mesure d'affirmer que ce projet de loi est merveilleux et qu'il offrira à nos enfants des débouchés illimités et un espoir sans bornes et qu'il leur permettra de voir se réaliser leurs rêves comme nous l'avons fait nous-mêmes. Rien ne me ferait plus plaisir que de pouvoir déclarer que ce projet de loi est la preuve de l'intérêt que le gouvernement élu par une vaste majorité de Canadiens porte à la question. Ce n'est malheureusement pas le cas. Je voudrais bien pouvoir dire que ce projet de loi répondra aux craintes d'un nombre croissant de personnes âgées dans notre société, dont les besoins en matière de santé iront en augmentant. Je serais heureuse d'être en mesure d'affirmer que cette mesure favorisera des progrès technologiques, qui permettront d'offrir d'excellents soins médicaux à toutes les personnes âgées du pays. Cependant, on ne peut absolument pas parler d'équité ou

d'égalité dans ce projet de loi. Il entraînera certes une réduction des services que nous serons en mesure d'offrir à nos jeunes, à nos personnes âgées et à nos malades. Je trouve que c'est une mesure regrettable.

● (1500)

Le gouvernement sabre dans nos programmes de création d'emplois pour les jeunes. Il a tenté de désindexer les pensions de vieillesse. Il a désindexé partiellement les allocations familiales et il a supprimé le programme Katimavik. Or voilà maintenant qu'il réduit, par le biais des paiements de transfert, les crédits accordés à nos universités et à nos hôpitaux. Il nuit ainsi à la qualité des soins de santé.

J'ai écouté ma vis-à-vis avec une certaine tristesse. Selon moi, elle ne comprend pas toutes les répercussions de ce projet de loi. Elle a affirmé qu'on a augmenté les crédits, mais elle a oublié de dire que les provinces seront privées de montants extrêmement importants. Plus tard au cours de mon intervention, je préciserai que si j'étais à sa place, je serais extrêmement embarrassée d'avoir parlé des dirigeants du Québec comme elle l'a fait. Je pense que, pour une parlementaire fédérale, c'est faire preuve d'un très mauvais jugement.

En 1984, le chef du parti conservateur a déclaré que le gouvernement progressiste conservateur se donnerait comme priorité la sécurité d'emploi à long terme et la création d'emplois pour les jeunes Canadiens. Il ne fait peut-être pas plaisir à la députée de s'entendre rappeler ces promesses. Qu'elles lui restent en travers de la gorge, si elles ne sont pas tenues. Plus d'un demi-million de jeunes étant fort regrettablement en chômage, nous compromettons les ressources futures de la nation. Le premier ministre (M. Mulroney) nous a promis «des emplois, des emplois et encore des emplois». La députée a veillé à nous rappeler que son gouvernement a créé 500,000 emplois. Ce serait merveilleux si ces emplois étaient à plein temps et répondraient aux besoins de plus en plus marqués sur le marché. Les jeunes et les adultes canadiens ont cru à ces promesses. Toutefois, la sécurité d'emploi a été lourdement compromise par suite des coupes sombres effectuées par le gouvernement.

L'enseignement est la clé de l'avenir du Canada et de nos jeunes. Ils sont inextricablement liés. Si nos jeunes sont convenablement instruits et formés en fonction de l'avenir, c'est le Canada qui en bénéficiera. Si la jeunesse canadienne réussit à poursuivre les études nécessaires, elle pourra, grâce à son imagination et à son intelligence, réfléchir, inventer et produire, et ainsi dynamiser l'économie nationale. Non seulement l'économie deviendra plus vigoureuse et plus saine, monsieur le Président, mais la totalité de la population canadienne aussi. Notre culture, nos valeurs et la qualité de la vie en seront améliorées, si nous permettons à nos jeunes de bénéficier de l'enseignement postsecondaire.

Les statistiques ont révélé que le niveau d'instruction d'une personne reflète le potentiel de cette personne dans la société. Plus le niveau d'instruction est élevé, meilleures sont les chances de réussir dans la société d'aujourd'hui. Nos possibilités d'avenir reposent en bonne partie entre les mains de la jeunesse. Si nous voulons pouvoir continuer à soutenir la concurrence des autres pays, nous devons veiller à bien faire instruire nos jeunes. Il faut donc leur donner l'accès à l'enseignement postsecondaire. Que laisserons-nous en héritage à nos jeunes si